

Plan de relance de l'Economie (PRE)

L'appui technique et financier des Nations-Unies

MSM
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Economie et de la Prospective, Jean-Marie Ogandaga et le Coordonnateur Résident des Nations-Unies, Stephen Jackson, ont procédé, le 31 août dernier, à Libreville, à la signature des Plans de travail conjoints des groupes de résultats et des termes de référence du comité de pilotage conjoint du Plan cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Les plans de travail sont des instruments de mise en œuvre des stratégies et des actions élaborées conjointement avec le Système des Nations-Unies (SNU) pour appuyer le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) pour

2016-2022 et le Plan de relance de l'Economie (PRE). Lesquels, visent, entre autres, la réduction du déficit budgétaire, la stabilisation du cadre macroéconomique, la diversification de l'économie, l'accélération et la promotion d'une croissance inclusive et durable. « Au nom du gouvernement, je vais signer avec vous, les termes de référence du Comité, pour partager les Plans de travail et nous approprier ces termes de référence. En apposant notre paragraphe sur ces Plans de travail, je voudrais vous traduire, la ferme volonté du gouvernement du Gabon, de voir ces appuis se traduire en actions concrètes », a indiqué Jean-Marie Ogandaga. Selon le Coordonnateur Résident, le coût des projets, activités et actions envisagées dans ce plan est



Photo : D.R

Le ministre de l'Economie Jean-Marie Ogandaga et le Coordonnateur Résident des Nations-Unies Stephen Jackson.

estimé à environ 34 milliards de F.CFA (60 millions de dollars) pour les 5 prochaines années. Le SNU a déjà mobilisé 5,6 milliards de F.CFA (10 millions de

dollars). Le gouvernement gabonais et les Nations Unies doivent mobiliser ensemble d'ici 2022, la somme de 28,4 milliards de F.CFA (50 million de dol-

lars). « C'est un honneur de signer avec le ministre, des Plans de travail conjoints des groupes de résultats qui découlent directement de ce PNUAD. C'est pour nous, les

Nations-Unies au Gabon, une initiative révolutionnaire et résolument tournée, non seulement vers la performance, mais aussi vers la transparence », a souligné Stephen Jackson.

Ces Plans de travail permettront au gouvernement gabonais de mieux apprécier le travail effectué par le SNU au Gabon pour la période 2018-2022. Ils seront publiés sur le site web des Nations Unies/ Gabon pour que la population gabonaise ait une vue claire aussi sur les actions communes.

Il faut savoir que la mise en œuvre de ce plan sera assurée par le ministre de l'Economie sous la supervision d'un Comité de pilotage conjoint dont les termes de référence ont également été signés.

Financement pour la relance du projet hydroélectrique des chutes FE2

Les assurances du groupe chinois TBEA



Photo : D.R

Liban Soleman s'est montré confiant quant à la relance du projet Hydroélectrique du FE2.

MSM
Libreville/Gabon

SELON le coordonnateur général du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), Liban Soleman, en séjour en Chine avec le chef de l'Etat dans le cadre du Forum Chine-Afrique, l'entreprise chinoise Tebian Electric Apparatus Stock Ltd (TBEA), a confirmé

qu'elle investira, bel et bien, 180 millions d'euros (environ 117 milliards de francs CFA) dans la relance et l'achèvement du projet hydroélectrique sur la rivière Okano près de Mitzic, suivant le protocole d'accord signé, en février dernier, à Libreville, entre le groupe chinois et le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). La construction qui « aura plusieurs phases » commencera « très bientôt », a

assuré Liban Soleman, lors d'un entretien accordé à l'agence Reuters. Pour rappel, les chutes FE2, sur la rivière Okano, se trouvent au sud-est de Mitzic, dans le Woleu-Ntem. La partie de la rivière concernée se caractérise par deux séries de chutes entraînant un dénivelé total de 88 mètres sur 2 150 mètres de distance environ. C'est depuis cet endroit que des travaux de construction d'une centrale hydroélectrique au fil

de l'eau d'une puissance initiale de 36 mégawatts ont été lancés en 2010.

Le chantier s'est arrêté en 2013 après un engagement fort timide de la Compagnie de développement des

énergies renouvelables (Coder).

Ce barrage hydroélectrique s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement de doper les capacités énergétiques du pays. Le

projet est une composante de l'ambition du gouvernement de porter la production énergétique locale à 5000 mégawatts, alors qu'elle peine à atteindre les 380 mégawatts.



Photo : Jean Madouma/ L'Union

La rivière Okano.

CASSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

VISA CJ

DIRECTION GENERALE COMMUNIQUE

(Portant Paiement des Pensions au mois de Septembre 2018 pour les retraités précédemment domiciliés à PostBank et à la Banque Gabonaise de Développement)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses retraités, autrefois payés par le biais de la PostBank et de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), que les pensions du mois d'août 2018 seront payées du 05 au 07 Septembre 2018 de 7h 30 à 15h 30, ainsi qu'il suit:

-Province de l'Estuaire

- > Ceux dont les montants sont inférieurs à 100 000 FCFA seront payés en espèces à la Direction Régionale de BIKELE, à l'Agence d'Akanda et à l'Agence d'Owendo ;
- > Les autres retraités dont les montants sont supérieurs ou égaux à 100 000 FCFA devront se rendre au Centre de Paiements situé au Siège de la CNSS.

-Intérieur du pays

Le paiement s'effectuera dans ses différentes représentations (Agences et Délégations Régionales).

A cet effet, les pensionnés se présenteront aux lieux sus indiqués munis de :

- > Une pièce d'identité (originale et photocopie) en cours de validité, (Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeport, Carte de séjour) ;
- > Une carte d'assuré biométrique ;
- > Un ancien bulletin de paiement.

Les récépissés de la CNI sans photos ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des paiements, la CNSS demande auxdits retraités de fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) dans un délai d'un(1) mois à compter du 05 Septembre 2018.

Fait à Libreville, le 24 août 2018.

P. Le Directeur Général
P. O. Le Substitue Général

Romarie Ghisem-YOUMOU MBODOT

Notre ambition : mieux vous servir

1432
01 79 73 00

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 194 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appel : 1432
www.cnss.ga • facebook : caissesecuritesociale/gabon • twitter : cnssgabon